

PROBLEMATIQUE DE L'INTEGRATION COMMUNAUTAIRE DE L'APPROCHE GENRE PAR LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT DU MANIEMA

Catherine Aziza Sadiki^{1*}

¹Assistante à l'Institut Supérieur de Développement rural (ISDR) Kindu

***Corresponding Author:-**

Résumé

Le genre est un concept social consacrant l'égalité des droits et des privilèges entre l'homme et la femme dans la communauté.

Convaincue qu'il est indispensable que les deux partenaires doivent se compléter et non s'exclure pour le développement harmonieux de la société, l'Organisation des Nations Unies a classé le genre parmi ses objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030.

Vu que cette échéance est proche, il nous a paru utile de voir comment la province du Maniema, en République Démocratique du Congo, se prépare à ce rendez-vous.

Le constat n'incite pas à l'optimisme : toutes les autres forces sociales et politiques ne s'impliquent pas dans cette affaire. L'intégration de l'approche genre est laissée aux seules ONG locales. Or, ces dernières ne sont pas en mesure de réaliser des actions de sensibilisation de grande envergure pour arriver au changement social tant attendu par l'ONU dans quasiment les 7 ans qui restent par rapport au délai fixé.

Et ce, faute de moyens financiers et par manque de soutien de la part du gouvernement provincial qui compte pourtant un commissariat chargé du genre en son sein !

Abstract

Gender is a social concept enshrining equal rights and privileges between men and women in the community.

Convinced that it is essential that the two partners must complement each other and not exclude each other for the harmonious development of society, the United Nations has listed gender among its sustainable development goals to be achieved by 2030.

Given that this deadline is approaching, it seemed useful to us to see how the province of Maniema, in the Democratic Republic of Congo, is preparing for this meeting.

The observation does not encourage optimism: all the other social and political forces are not involved in this affair. The integration of the gender approach is left to local NGOs alone. However, the latter are not in a position to carry out large-scale awareness-raising actions to achieve the social change so long awaited by the UN in almost the 7 years that remain in relation to the deadline set. And this, due to a lack of financial means and a lack of support from the provincial government which however has a gender commissioner within it!

INTRODUCTION

Retenue en tant qu'objectif de développement durable(ODD) par les Nations Unies (ONU,2015), l'« Approche genre » est en vogue aujourd'hui dans le processus de développement des nations. Elle est basée sur la participation et l'implication de toute la communauté sans distinction de sexe dans les actions de développement. Elle préconise que l'homme et la femme disposent des mêmes droits et des mêmes privilèges au sein de la communauté (Scott, 2002).

Puisqu'il s'agit d'une question de dignité et de justice, la République Démocratique du Congo, qui est membre de l'ONU, a fait sien cet objectif et a déjà institué un ministère du genre, de la famille et de l'enfant qui s'en occupe depuis plus de deux décennies.

En ce qui concerne la province du Maniema en République Démocratique du Congo, l'on constate que les associations de développement (ONG*) en général et particulièrement les membres du CRONGD** Maniema se trouvent en première ligne dans ce domaine et mènent des actions visant à intégrer cette approche dans leurs structures et dans la communauté par des moyens divers.

Et ce, depuis la deuxième moitié des années 1990.

Sur terrain cependant, les effets de ce travail ne sont pas perceptibles. Une étude récente indique que les populations de Kindu ne sont pas du tout avancées en matière de genre tant sur le plan de la connaissance de ce concept social que sur le plan des attitudes et des pratiques communautaires en rapport avec le genre (Aziza, 2022). Quelles sont les raisons à la base de cette situation ?

C'est pour répondre à cette question que la présente étude a été initiée dans l'objectif général d'appréhender la manière et les moyens dont se servent les ONG pour vulgariser le genre. Ce, en vue d'apprécier comment se réalise ce travail et de proposer, en cas de besoin, d'autres possibilités susceptibles de contribuer à son avancement.

*ONG = Organisation Non Gouvernementale

** CRONGD = Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales

Notre hypothèse de base est que les ONG ne s'impliquent pas conséquemment dans la vulgarisation de l'approche genre au Maniema en général et à Kindu en particulier.

Spécifiquement, nous avons présumé que :

1. Les voies utilisées par les ONG pour ce travail ne sont pas appropriées ;
2. Les ONG n'ont pas assez de moyens financiers et matériels pour réaliser ce travail. Aussi, les objectifs poursuivis dans cette étude étaient de :
 1. Identifier les canaux que les ONG utilisent pour la vulgarisation du genre ;
 2. Evaluer les moyens dont disposent les ONG pour ce travail de vulgarisation.

Il s'est agi, pour nous, d'apprécier à la fois les méthodes de travail et les moyens mis en jeu par les ONG pour vulgariser l'approche genre à Kindu. Ce, afin d'en identifier les forces et les faiblesses mais aussi les atouts présents qui pourraient être mis à contribution pour la réussite de cette mission que sont assignée les ONG.

Méthodologie

L'étude a été menée à Kindu, Chef-lieu de la province du Maniema, en République Démocratique du Congo en juillet 2021. Nous avons réalisé une enquête auprès de 10 ONG locales, membres du CROND Maniema, ayant leur siège à Kindu. Ce, à travers un groupe de discussion ou Focus group (Tati, 2022) basé sur un questionnaire qui a servi de guide d'entretien à raison de 6 personnes par Association. Ces 6 personnes étaient réparties de la manière suivante : 2 membres du Conseil d'Administration ; 2 Commissaires aux comptes (auditeurs internes) et 2 membres du Secrétariat Exécutif. Parmi ces ONG :

- 6 sont nées entre 1990 et 1995, 2 entre 1995 et 2000 et 2 ont vu le jour après l'année 2000.
- 5 opèrent sur l'ensemble de la province du Maniema, 4 sur quelques territoires de la province et 1 a pour champ d'action la République Démocratique du Congo.
- 4 sont exclusivement féminines de par leurs membres et 6 sont mixtes.

Chaque Association a désigné au préalable ses 6 membres avec lesquels nous avons travaillé et qui ont constitué d'office notre groupe de discussion. Il y a eu ainsi dix focus group, soit 1 par ONG. Au total, notre échantillon comptait 60 sujets dont 34 femmes et 26 hommes.

Les données recueillies ont été examinées grâce à l'analyse de contenu dans sa facette interprétative telle que la présente Marietou Niang (2021) mais aussi tel que le conseille Pietro Marzo (2021) qui montre la complexité et les limites de la méthode d'interprétation qualitative.

Résultats

Après dépouillement des questionnaires, les résultats suivants ont été enregistrés :

1. En quelle année votre ONG a-t-elle intégré l'approche genre dans ses activités ?

Tableau 1: Année de l'intégration de l'approche genre dans l'ONGD

Année	ONG	%
1998	1	10 %
2000	3	30 %
2003	4	40 %
2005	2	20 %
Total	10	100 %

L'approche genre compte parmi les activités ordinaires de toutes les 10 associations concernées par notre enquête. La première a embrassé l'approche genre en 1998 et la dernière l'a fait en 2005. Cela fait maintenant plus de 20 ans que le genre est vulgarisé par les ONG locales dans la province du Maniema, et particulièrement à Kindu. Il y a donc lieu d'espérer des résultats de haute taille après un peu plus de deux décennies de travail.

2. Qu'est-ce qui vous a poussé à intégrer l'approche genre dans vos activités ?

Tableau 2: Motivation à la base de l'intégration de l'approche genre dans l'ONGD

Motivation	ONG	%
Conviction des dirigeants sur les droits de la femme	1	10 %
Disponibilité de financement chez les bailleurs des fonds	2	20 %
Exigence du bailleur	7	70 %
Total	10	100 %

Ce tableau montre que 90 % d'ONG n'ont pas adopté l'approche genre par conviction. C'était soit par opportunisme (20%), soit par obligation du bailleur qui avait menacé de couper la subvention si l'ONG ne s'inscrivait pas dans la vulgarisation du genre.

C'est la peur de perdre le financement qui a motivé l'intégration de cette activité dans les ONG locales (70 %). La situation serait tout autre s'il n'y avait pas cette épée de Damoclès suspendue sur la tête des ONG.

Il y a ainsi lieu de se demander si une activité réalisée par contrainte serait bien menée !

3. Après autant d'années de travail, à quel degré (en terme de pourcentage) estimez-vous avoir atteint votre objectif genre dans la province?

Tableau 3: Niveau de l'intégration de l'approche genre dans la province

Atteinte de l'objectif genre par l'ong	ONG	%
10%	1	10 %
11% - 20%	5	50 %
21% - 30%	4	40 %
Total	10	100 %

Le niveau d'intégration dont il s'agit ici signifie la hauteur de l'appropriation, de l'acceptation du genre en tant que mode de vie au sein de la population de la province. Ceci sous-entend que la population sait ce que c'est que le genre, qu'elle y adhère et le met en pratique dans la vie quotidienne.

Il s'est fait que c'est un constat de faiblesse qui se dégage. Les ONG avancent que leur travail relatif au genre est difficile et pensent qu'ils n'ont pas atteint plus de 30 % de leur objectif en la matière.

Ce constat nous a poussé à demander aux ONG comment s'y prennent – elles. Ci-dessous les stratégies utilisées :

4. Quelles sont les stratégies auxquelles vous recourez pour asseoir le genre au Maniema?

Tableau 4: Stratégies utilisées pour l'approche genre dans la province

Stratégie	ONG
Sensibilisation	10
Vulgarisation des instruments juridiques	5
Echange d'expériences	3
Total	18*

*Ce total est au-delà de 10 car certaines ONG ont indiqué plusieurs stratégies.

Trois stratégies sont utilisées pour la vulgarisation de l'approche genre : la sensibilisation, la distribution des instruments juridiques en faveur du genre et l'échange d'expériences.

Toutes les 10 ONG font de la sensibilisation, 5 y ajoutent aussi la vulgarisation d'outils juridiques consacrant la

promotion des droits de la femme et 3 font également, outre la sensibilisation, l'échange d'expériences avec d'autres acteurs versés dans ce domaine.

La sensibilisation est réalisée par des conférences-débats et des journées ouvertes ainsi que des émissions radiodiffusées. Mais aussi lors des formations organisées à l'intention des membres et des bénéficiaires des activités des ONG.

La vulgarisation des instruments juridiques n'a lieu, elle aussi, que lors des conférences – débats et des journées ouvertes ainsi qu'à l'occasion des différentes formations organisées par ces ONG. Quant à l'échange d'expériences, elle ne se passe jusque-là qu'avec des ONG opérant dans d'autres provinces.

Le contenu de ce tableau *infirme notre hypothèse*. Au fait, les stratégies auxquelles recourent les ONG pour l'intégration de l'approche genre se révèlent appropriées. Il faudra seulement améliorer l'action en l'intensifiant et en exploitant d'autres canaux de communication.

L'on voit ici que la sensibilisation est fortement limitée. Interrogées sur la raison pour laquelle elles ne passent pas dans les médias ou dans les écoles par exemple pour la sensibilisation, les ONG disent qu'elles n'ont pas de moyens financiers pour couvrir les frais nécessaires, étant donné que ces ONG ne reçoivent plus de subventions, la plupart des bailleurs de fonds qui s'intéressaient au genre ayant arrêté d'intervenir au Maniema depuis une dizaine d'années déjà.

Ce qui nous a conduit à vouloir connaître les difficultés que vivent ces ONG dans le cadre de ce travail d'intégration de l'approche genre dans le quotidien communautaire.

5. Quel est le budget annuel moyen dont vous disposez pour l'approche genre?

Tableau 5 : Budget réservé à l'intégration de l'approche genre par les ONG

Budget annuel moyen	ONG
Pas de budget	8
Entre 100 \$ et 1000 \$	2
Total	10

Les ONG n'ont pas de moyens pour mener sur terrain des activités portant sur l'intégration du genre la vie communautaire au Maniema. Le bailleur qui finançait le genre au CRONGD Maniema et ses membres, l'ONG néerlandaise NOVIB, s'est déjà retiré de la province. A cause du manque de financement, cette activité a baissé considérablement d'intensité. Les ONG se « débrouillent » actuellement avec des moyens de bord. La sensibilisation ou la distribution des documents relatifs au genre ne s'opère plus qu'à titre d'appendice à d'autres activités. Les ONG ont dû résilier le contrat avec certaines personnes qui s'occupaient de ce département étant donné que leur prise en charge n'est plus assurée.

Cette réalité *confirme notre hypothèse* selon laquelle les ONG n'ont pas de moyens de leur politique en matière de genre. Sur 10 ONG contactées à cette fin, 2 seulement arrivent encore à mobiliser une petite subvention, incertaine par ailleurs, ne dépassant pas 1000 dollars américains par an. Les autres n'ont rien.

Or, ce travail demande suffisamment de moyens !

6. Rencontrez-vous des difficultés en vulgarisant l'approche genre ? si oui lesquelles ?

Tableau 6 : Difficultés rencontrées dans l'intégration de l'approche genre

Difficultés rencontrées	ONG
Les us et coutumes	10
Le niveau d'instruction de la femme qui est bas	10
Manque de financement	10
Total	10

Les ONG rencontrent des difficultés ou obstacles dans la vulgarisation de l'approche genre dans la province du Maniema. Ceux signalés par l'ensemble des ONG sont :

- Les coutumes patriarcales qui relèguent la femme au second plan par rapport à l'homme. Ces coutumes ont la peau dure et ne sont pas faciles à changer, la vie ayant toujours été réglée de la sorte entre l'homme et la femme en communauté ;
- Le fait que la majorité des femmes sont analphabètes, surtout au village. Ce qui fait qu'elles ne comprennent pas le bien fondé de réclamer un changement pour le bien – être de la femme et ne s'impliquent pas dans les revendications en cours car non concernées, selon elles. Elles croient que ce combat est réservé à certaines catégories de femmes, notamment celles dites intellectuelles (instruites), ou celles vivant en milieu urbain ;
- L'absence de subventions qui ne permet pas aux ONG de se déployer efficacement par des actions de grande envergure. D'où la faible couverture et le faible impact sur terrain.

Avec ces obstacles identifiés, c'est le pessimisme qui pointe. C'est pourquoi nous avons cherché à savoir s'il faut désespérer et arrêter ou s'il y a tout de même des atouts sur lesquels l'on peut se fonder pour poursuivre l'action.

7. Y a-t-il des atouts au Maniema pour ce travail de vulgarisation?

Tableau 7: Atouts présents dans l'intégration de l'approche genre

Atouts relevés	ONG
Existence des lois favorables aux droits de la femme	10
Existence des institutions d'enseignement supérieur	10
Gratuité de l'enseignement primaire	10
Emergence du leadership féminin	10
Total	10

Malgré tant de difficultés rencontrées, les ONG estiment cependant qu'il ne faut pas arrêter le travail de vulgarisation du genre bien que les résultats soient maigres. Cela, parce qu'il y a des opportunités qui se présentent et qui font penser que la situation pourrait changer au mieux dans le futur. Les 10 ONG notent avec optimisme que les quatre éléments cités ci-dessus sont en faveur du changement des mentalités vis-à-vis du genre, à savoir : les lois favorables aux droits de la femme qui sont déjà inscrites dans la constitution de la République Démocratique du Congo, la présence des Etablissements d'enseignement supérieur dans la province du Maniema qui fait que davantage de femmes accèdent à un niveau élevé d'éducation et augmente du coup le nombre de femmes capables de revendiquer leurs droits, même si cela est fastidieux, La gratuité de l'enseignement primaire grâce à laquelle beaucoup de filles sortent de l'analphabétisme et de l'ignorance, et la présence d'un leadership féminin qui commence à se faire remarquer.

En effet, actuellement, avec la loi sur la parité par exemple, la femme commence à réclamer sa part dans les institutions de prise de décisions et l'on voit le nombre de femmes occupant des postes de décision accroître, plus que par le passé. Puisqu'il y a des opportunités, il a été demandé aux ONG de formuler des suggestions pour la réussite des efforts qu'elles fournissent. Leurs réponses sont résumées dans le tableau suivant :

8. Que suggérez-vous pour la réussite de la vulgarisation de l'approche genre au Maniema ?

Tableau 8 : Suggestions pour l'intégration de l'approche genre

Suggestions recueillies	ONG
Scolarisation de la jeune fille	10
Abolition des us et coutumes discriminatoires et rétrogrades	10
Sensibilisation des ménages	10
Cohésion entre les femmes	10
Implication des autorités politico - administratives	10
Total	10

Toutes les ONG sont unanimes que la réalisation des 5 éléments signalés dans ce tableau est de grande importance dans l'intégration de l'approche genre au Maniema. En effet :

La scolarisation de la jeune fille d'aujourd'hui - qui est la femme de demain - contribue grandement à faire reculer l'analphabétisme qui maintient la femme dans l'ignorance. C'est pour cette raison que la gratuité de l'éducation de base en application actuellement en République Démocratique du Congo est chaleureusement saluée par les ONG. D'ailleurs, ne dit-on pas qu'éduquer une femme c'est éduquer toute la nation ?

Il en est de même de l'adoption des lois qui suppriment et répriment les coutumes discriminatoires et rétrogrades qui privent les femmes des droits à l'égalité et à certains privilèges, notamment en matière foncière et au sujet des mariages forcés et des mariages des mineures.

La cohésion entre les femmes est une recommandation importante. Car, la lutte pour la libération et les droits de la femme semble concerner certaines catégories de femmes seulement. C'est surtout l'affaire des femmes de niveau d'études élevé et les femmes vivant en ville. Les femmes des milieux ruraux se sentent exclues et n'en savent quasiment rien. Elles disent par exemple que le 8 mars, la journée mondiale dédiée à la femme, ne se passe qu'en ville. Il est indispensable que les femmes soient ensemble, unies pour leur cause.

La campagne en faveur du genre comme mode de vie communautaire est jusque-là abandonnée aux seules ONG locales. Les autorités tant politiques qu'administratives et judiciaires ne s'en occupent pas. Et pourtant, il existe des lois contre la marginalisation et la maltraitance dont la femme est victime dans la société congolaise en général et maniémienne en particulier. Nous croyons que l'implication des autorités permettrait de réduire les actes de discrimination et de mauvais traitement envers la femme. Car, s'il y a sanction en cas de survenue de tels actes, la gent masculine pourrait être dissuadée dans des agissements sans considération à l'endroit de la femme. Le pouvoir public devrait aussi accorder des subventions aux ONG locales et les encourager dans la sensibilisation.

Discussion

Les résultats de cette étude montrent que le genre se heurte à la résistance au changement dans la province du Maniema. La moisson de plus de 20 ans de travail est bien maigre en terme d'adhésion de la population à cette approche. La résistance au changement ou immobilisme consiste à désirer, et tenter d'obtenir par diverses formes de

comportements d'opposition, le maintien du *statu quo* par procrastination (<https://fr.wikipedia.org>). Le Changement social est effectivement difficile à installer dans la mesure où il amène à la transformation durable des structures sociales ou des valeurs, des normes et rôles qui caractérisent une société (<https://annabac.com>).

Pour Christophe Peiffer (2015), la résistance au changement est perçue comme un obstacle à la réussite en ce sens qu'elle se traduit par un comportement ou une attitude indiquant le refus de soutenir ou d'apporter une modification à un projet de changement.

Elle s'explique par divers facteurs entre autres les facteurs personnels, les facteurs de groupe et les facteurs stratégiques, mais les plus importants sont d'abord et surtout, pour nous, les deux que Pauline Thevenin-Lemoine (2021) décrit en ces termes:

- *La peur de l'inconnu* : C'est la raison la plus courante de la résistance au changement. L'individu ou le groupe est angoissé lorsqu'il n'est pas sûr de l'issue du changement qui lui est proposé.

- *Le changement de statu quo* : La résistance au changement peut venir d'une perception relative du changement. Si l'on considère que le changement amènera à une situation dégradée, ou s'il nous fera perdre nos avantages, alors il va engendrer du ressentiment et un vrai manque d'engagement.

En ce qui concerne la province du Maniema, imbue du système patriarcal, il n'est pas étonnant de rencontrer une grande résistance. Car les hommes ne semblent pas prêts à perdre les avantages que lui confère ce système grâce auquel il domine sur la femme.

Une autre raison peut être retenue, toujours en ce qui est de l'aversion du genre au Maniema : l'agent du changement. En effet, dans la province du Maniema, ce sont les ong locales qui portent

« le projet genre ». C'est elles qui sont perçues comme à l'origine de ce changement ou comme l'incarnant. Or, parmi les femmes qui travaillent pour ces ONG dans le cadre de la vulgarisation de l'approche genre, il se recrute beaucoup de femmes ayant un niveau d'études suffisant, habitant en ville et non mariées ou divorcées pour la plupart d'entre elles. Ceci conduit à des interprétations multiples du genre, notamment :

- Pour les femmes sans niveau d'études important, le genre est l'affaire des femmes dites intellectuelles qui se proclament leaders ;
- Pour les femmes des milieux ruraux, c'est une question qui concerne les femmes urbaines qui n'associent pas les autres ;
- Pour beaucoup d'hommes, le genre est l'affaire des femmes sans maris auxquelles leurs femmes ne peuvent s'allier par crainte de suivre leur mode de vie en dehors du foyer conjugal.

Il est donc important que les ong locales se penchent sérieusement sur la manière de briser cette résistance en scrutant en profondeur les aspects culturels de la population du Maniema.

Conclusion et suggestions

La présente étude portant sur la problématique de l'intégration de l'approche genre au Maniema a dégagé les considérations essentielles ci-après :

- 1) Les résultats de près de 25 ans d'animation et de sensibilisation des ONG est très faible ;
- 2) Il y a une résistance réelle face au genre, particulièrement à cause des us et coutumes patriarcales ;
- 3) Les opérateurs sociaux qui se sont impliqués dans la vulgarisation du genre, savoir les ONG locales, manquent des moyens pour réaliser une action de grande taille ;
- 4) Il existe, malgré tout, des opportunités dont on peut profiter pour faire avancer les efforts déjà investis, tels l'existence des lois favorables aux droits de la femme, la gratuité de l'enseignement primaire, l'existence des institutions d'enseignement supérieur et un leadership féminin qui pointe.

Etant donné que 2030, année fixée par l'ONU pour évaluer les objectifs de développement durables est proche, il nous semble utile de formuler des suggestions suivantes pour contribuer à la réussite de l'action entreprise :

Aux ONG :

- Ne pas baisser les bras. Il faut continuer car le changement des mentalités, le changement social, est un travail de longue haleine ;
- Ajouter d'autres techniques(canaux) pour la sensibilisation : radio, TV, Théâtre, panneaux d'affichage à placer ;
- Ne pas limiter la sensibilisation aux ménages. C'est mieux d'aller vers d'autres milieux comme les écoles ;
- Sensibiliser aussi les hommes car le genre concerne toute la communauté et non seulement les femmes ;
- Organiser périodiquement une concertation sur le genre entre les ONG intervenant dans ce secteur, comme l'ONG allemande GIZ basée à Kindu qui montre de l'intérêt pour le genre, puis entre ONG et autres forces sociales pour évaluer l'action, rectifier le tir ou adopter de nouveaux modes opératoires et peut-être, de nouveaux cibles.

Aux autorités politico – administratives

- Soutenir, encourager les ONG locales de différentes manières entre autres par un appui financier et moral, par une concertation régulière avec le secrétariat provincial au genre ainsi qu'avec la division provinciale du genre ;
- Appliquer et faire appliquer les lois inhérentes aux droits de la femme comme la loi sur la parité et la loi sur les

violences basées sur le genre.

Nous pensons qu'il est important que la République Démocratique du Congo en général et la province du Maniema en particulier reviennent à leur manière de faire en ce qui concerne le genre, étant donné surtout que l'année 2030 fixée par l'ONU est proche.

Si non, à cette allure, il n'y a rien à espérer d'ici là et le genre ne restera qu'un vœu pieux, ce « monde rêvé des anges » de Bérénice Levet (2014).*****

Références

- [1]. Annabac(SD), *La résistance au changement social*, <https://www.annabac.com/annales-bac/la-resistance-au-changement-social>
- [2]. Aziza Sadiki C. (2022), *Connaissance, Attitudes et Pratiques du genre à Kindu – Maniema*, in Journal of Social Sciences and Humanities Research (IJRDO), Volume 7 | Issue-9 | Sept 2022, pp 85 - 99, <https://doi.org/10.53555/sshr.v7i9.5300>
- [3]. Levet B. (2014), *la théorie du genre ou le monde rêvé des anges, l'identité sexuée comme malédiction*, Paris, Edition Grasset
- [4]. Masandi M. A. (2016) *Méthodes quantitatives et Recherche scientifique en sciences sociales, aspects théoriques et méthodologiques sur le traitement des données*, Berlin, Editions universitaires Européennes.
- [5]. Marzo P. (2021), *L'art de l'interprétation des résultats*, in Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines, Sous la direction de Florence Piron et Élisabeth Arsenault, Québec, Éditions science et bien commun
- [6]. Niang M. (2021), *Analyses de contenu*, in Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines, Sous la direction de Florence Piron et Élisabeth Arsenault, Québec, Éditions science et bien commun
- [7]. Peiffer C.(2015), *Les cinq facteurs de résistance au changement*,
- [8]. <https://www.cadredesante.com/spip/profession/management/article>
- [9]. Scott J. W. (2002), *L'énigme de l'égalité* in Cahiers du Genre **2002/2 (n° 33)**,
- [10]. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre.htm>
- [11]. Tati Kabengwa R. (2022), *Méthodologie de la Recherche scientifique*, Cours inédit, 1^{ère} Licence, Institut Supérieur de Commerce, Kindu.
- [12]. Thevenin-Lemoine, P. (2021), *Les 12 raisons de la résistance au changement*,
- [13]. <https://beeshake.com/12-raisons-resistance-au-changement/>
- [14]. Wikipedia (2019), *La résistance au Changement*,
- [15]. https://fr.wikipedia.org/wiki/Resistance_au_changement